



## COMITE DE PILOTAGE DU PROJET EOLIEN DE VILLERS-LA-MONTAGNE

### Réunion n°3 – Résultats des états initiaux des études techniques

18/01/2022

---

#### Participants :

- Pour le conseil municipal de Villers-la-Montagne : Mesdames MATARELLI, TEOT, VALLAGEAS, Messieurs CAUSIER, COSENTINO, MICHEL et ROBERT
  - Pour OSTWIND : Monsieur SARRAT
- 

#### RESULTATS DES ETATS INITIAUX DES ETUDES TECHNIQUES

L'étude de l'état initial de la biodiversité menée par le bureau d'étude indépendant TAUW France est finalisée. Les relevés de terrain réalisés jusque-là ont permis d'identifier :

- Des enjeux sur la flore négligeables à faibles sur la quasi-totalité de la zone d'étude, principalement concernée par une agriculture intensive. Une mare et quelques haies sont les seuls habitats naturels à enjeu, mais elles sont en dehors ou en périphérie de la zone d'implantation potentielle ;
- Un passage migratoire faible sur la zone d'étude, le couloir principal passe plus au nord, au-dessus des communes de Haucourt et Chenières. Les Grues Cendrées passent en grand nombre en période post-nuptiale (automne) et les rapaces (buses et milans notamment) sont plus observés en période pré-nuptiale (printemps) ;
- Aucune espèce à enjeu fort ne niche dans la zone d'étude. Un couple de Faucon Crécerelle niche en dehors de la zone sur des pylônes électriques à l'ouest, il faudra s'en éloigner. Quelques oiseaux nichent dans les haies (Bruant jaune, Chardonneret) dont il faudra aussi se tenir à distance. L'enjeu sur la majorité de la zone est jugé moyen, du fait de la possible nidification en plein champ des Caille des blés et Alouette des champs ;
- Très peu d'activité en période hivernale ;
- Une activité des chauve-souris assez faible notamment en altitude, hormis autour des rares haies de la zone d'étude, utilisés comme linéaires de chasse et de transit.

L'étude de l'état initial paysager et patrimonial (menée par le bureau d'étude JACQUEL & CHATILLON) est terminée depuis mi 2021. Ses principaux résultats avaient été présentés en permanence publique mais sont rappelées.

Toutes les caractéristiques du paysage (topographie, hydrographie, occupation des sols, urbanisation, etc) ont été étudiés pour analyser les forces et les faiblesses du paysage dans un rayon de 16km et donner des prescriptions concernant la future implantation éolienne :

- Respecter les échelles paysagères (taille et nombre des éoliennes) pour éviter le surplomb des villages ;
- Rechercher une cohérence visuelle avec les « lignes de force » du paysage et éléments anthropiques existants (lignes haute tension, éolienne de Haucourt, N52...) ;
- Prêter attention à l'impact depuis l'église de Villers-la-Montagne, monument historique

42 points de vue ont été définis par les paysagistes, depuis lesquels des photographies panoramiques ont été réalisées. Celles-ci serviront à simuler visuellement les possibilités d'implantation et analyser l'impact visuel, en fonction de l'implantation et du modèle retenus. Des simulations préliminaires pourront être présentées au conseil municipal prochainement.

L'étude acoustique a pu se dérouler en novembre-décembre 2021. Le bureau d'étude ORFEA basé à Metz a en effet réalisé la campagne de mesures durant 3 semaines en 5 points situés au niveau d'habitations parmi les plus proches de la zone d'implantation possible. 2 points étaient situés à Villers-la-Montagne, 2 points à Haucourt-Moulaine, 1 point à Chenières. Les mesures ont été analysées pour caractériser les niveaux sonores actuels en fonction des direction et vitesse du vent, et de la période de la journée. Ces mesures permettront aux acousticiens de réaliser des simulations du bruit des éoliennes en fonction de l'implantation et du modèle retenus, et d'analyser le bruit émergent. Il est rappelé la réglementation acoustique très stricte en France : le bruit émergent des éoliennes ne peut dépasser 5dbA le jour et 3dba la nuit, en tout point habité. L'acoustique sera donc déterminant pour le choix de l'implantation et du modèle d'éolienne.

Le mât de mesure installé depuis juin 2020 sera retiré dans la semaine à venir, les données de vent collectées en 1 an et demi étant suffisantes. Le mât a également permis de mesurer l'activité des chauve-souris en altitude et les vitesse et direction du vent durant la campagne acoustique.

## **ACTIONS D'INFORMATION ET DE CONCERTATION**

Conformément aux décisions du COPIL lors de la dernière réunion, les actions d'information et de concertation suivantes ont été mises en place:

- Organisation d'une permanence publique d'information → une permanence de 4h s'est tenue le 24/06. Les invitations papier ont été distribuées dans toutes les boites aux lettres de la commune, la tenue de la permanence a été indiquée sur le site internet, des emails ont été envoyées aux personnes inscrites. 5 visiteurs seulement sont venus, en plus des membres du comité de pilotage présents.

- Visite du parc éolien de Doncourt-lès-Longuyon → le 9/11 la visite s'est déroulée après distribution des invitations papier dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, information via le site internet et emails. Seuls 3 personnes se sont déplacés, dont 2 membres du comité de pilotage. Christian Sauvage, ex maire de Doncourt, ainsi que le chargé d'exploitation du parc étaient présents pour répondre aux questions, faire visiter le poste de livraison et l'intérieur de l'éolienne.
- Un article est paru dans le Républicain Lorrain le 05/11 suite à l'interview de M. Sarrat d'Ostwind par le correspondant local. Un point est fait sur le projet et la visite du parc de Doncourt est annoncée. Une personne de Morfontaine s'est manifesté suite à la publication pour venir à la visite mais n'était finalement pas disponible le jour retenu.
- La rencontre entre la COPE54 et le COPIL a été validée sur le principe par son président M. Speltz, la date reste à choisir.

#### Décisions du COPIL :

- La rencontre avec la COPE54 sera organisée le 22 février à 14h.
- Il est souhaité que plus de contributions des habitants de Villers-la-Montagne soient recueillies sur le sujet du projet éolien. Après discussion il est décidé qu'un nouveau bulletin d'information et de concertation sera distribué prochainement, pour présenter les principaux résultats des études techniques et proposer à chacun de donner son avis. Pour cela les lecteurs seront invités à se rendre sur le site internet ou en mairie où une urne sera placée.
- Une présentation sera faite en conseil municipal complet pour discuter des possibles implantations